



CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales

1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Téléphone 02 99 23 31 00 - Télécopie 02 99 23 38 00 - www.cdg35.fr - E-mail : contact@cdg35.fr

Délibération n° 25-101 Conseil d'Administration du 27/11/2025

Chargé de Maintenance Technique Polyvalent : financements 2025-2027

Mobilité - Emploi - Compétences « parcours professionnels »

• Membres en exercice :	35
• Quorum :	18
• Membres présents :	18
• Pouvoirs :	10
• Suffrages exprimés :	28
• Votes POUR :	28
• Votes CONTRE :	0
• Abstentions :	0

Chantal PÉTARD-VOISIN, Présidente, rappelle aux membres du Conseil d'Administration qu'afin de bénéficier du financement de la Région Bretagne dans le cadre du programme Qualif Emploi, le CDG 35 avec la MFR et la MFU ont répondu à une consultation régionale à l'été 2023. La MFU ayant été désignée comme porteur de cette action, le CDG 35 est considéré comme sous-traitant. La durée de cette contractualisation étant arrivée à son terme, un renouvellement pour 2 ans a été proposé soit pour les promotions 2025/2026 et 2026/2027.

À ce titre, le CDG 35 percevra, au titre de l'animation des modules d'enseignement et de la coordination du dispositif (communication, recrutement, suivi des stagiaires...), un montant de 26 870,90 € pour ces deux années.

D'autre part, il convient de signaler que la Région Bretagne devrait relancer une nouvelle consultation en début d'année prochaine pour laquelle il faudra préparer, avec tous les acteurs de cette formation, une réponse pédagogique et financière ainsi qu'une répartition des tâches.

Pour rappel, en plus d'intervenir sur l'animation de certains modules, le CDG 35 est co-certificateur de ce titre professionnel avec la MFR de Rennes-St Grégoire. Une réunion de travail est prévue en novembre 2025 afin de faire un point sur les différents aspects de cette certification (partenariat, évolution, habilitation, VAE...) et sur la convention de partenariat.



Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, par vote à main levée :

AUTORISENT

- madame la Présidente à signer tous les documents inhérents à ce dossier.

AR-Préfecture de Rennes

035-283503563-20251203-7-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 03-12-2025

Publication le : 03-12-2025

Le Secrétaire de Séance

Jean-Pierre SAVIGNAC



La Présidente du Centre
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,

Chantal PÉTARD-VOISIN